

# Groupe UMP



UNIS AUTOUR DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE JACQUES CHIRAC, ET DU GOUVERNEMENT QU'IL A FORMÉ AVEC JEAN-PIERRE RAFFARIN, LES 362\* DÉPUTÉS DU GROUPE UMP CONSTITUENT LE SOCLE D'UNE MAJORITÉ RÉFORMATRICE ET DÉTERMINÉE. ILS EXERCENT DE NOMBREUSES RESPONSABILITÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, AU BUREAU COMME AU SEIN DES COMMISSIONS PERMANENTES ET DÉLÉGATIONS PARLEMENTAIRES.

Attentifs aux préoccupations quotidiennes des Français, les députés UMP ont amendé et adopté *les lois d'orientation et de programmation relatives à la sécurité intérieure et à la justice*, afin de **rétablir enfin l'autorité de l'Etat**, de renforcer les moyens mis à la disposition des forces de police et des services de la justice.

Afin de **redonner à la France une défense forte**, indispensable au maintien de son rang sur la scène internationale, ils ont voté la *loi de programmation militaire*.

Soucieux de **libérer les énergies de notre pays**, le groupe UMP a également voté d'importantes mesures fiscales, notamment la baisse de l'impôt sur le revenu, et l'allègement des charges sociales pour les entreprises. Afin que soit pleinement reconnue la valeur de la liberté d'entreprendre, il a adopté un dispositif d'assouplissement des 35 heures. Il a suspendu les mesures les plus dogmatiques de la loi dite de modernisation sociale et a réaffirmé sa confiance dans la capacité de la société française à **renouer avec le dialogue et la cohésion sociale**.

Par ailleurs, convaincu que la croissance n'a d'autre but que de **servir le progrès social qui doit bénéficier à tous**, le groupe UMP s'est attelé à la réforme de notre système de protection sociale et notamment au redressement du secteur de la santé, en crise depuis trop longtemps. Après avoir organisé une rencontre parlementaire sur la santé, il a, à travers *la loi de financement de la sécurité sociale et la loi relative à la responsabilité civile médicale*, posé les jalons d'une société à la fois plus responsable et plus solidaire.

Soucieux de **renouer notre démocratie** mise en cause notamment lors des dernières élections présidentielles, les députés UMP ont également examiné, amendé et adopté le *projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République*.

Parce qu'il est convaincu que la **France doit être le fer de lance d'une Europe efficace**, le groupe UMP a participé à un important débat sur l'avenir de l'Europe et a voté le *projet de loi constitutionnelle relatif au mandat d'arrêt européen*. Il a également rempli les engagements européens de la France en adoptant enfin *la loi relative aux marchés de l'électricité et du gaz et au service public de l'énergie*.

Soutien d'une politique résolue conduite par le Gouvernement, le groupe UMP a également fait inscrire à l'ordre du jour d'importantes propositions de loi.

C'est ainsi que dans un souci de simplification et d'aide à l'emploi pour les petites associations a été votée la *proposition de loi visant à la création d'un chèque emploi associatif*. De même, la volonté de lutter contre l'insécurité routière a été marquée par l'adoption désormais définitive de la *loi sur la conduite automobile sous l'emprise de drogues*. Afin de reconstruire une société plus tolérante, le groupe UMP a également fait inscrire et adopter une proposition de loi *visant à aggraver les peines punissant les infractions à caractère raciste*. Il a également ouvert un important débat en inscrivant la *proposition de loi visant à protéger les mineurs contre la diffusion de programmes comprenant des scènes de violence gratuite ou de pornographie* qui se traduit déjà par des mesures concrètes.

Afin de renforcer encore leur contribution à la politique voulue par les Français, les députés du groupe UMP se sont fait le relais de leurs attentes en déposant, dans de nombreux domaines quelques 110 propositions de loi.

Soucieux de la transparence de la politique menée, ils ont également interrogé le gouvernement lors de 166 questions d'actualité. Ils se sont fait le relais de problèmes particuliers à leur circonscription lors de 45 questions orales sans débat et ont posé au gouvernement près de 6 000 questions écrites.

\* Au 31 décembre 2002

## Président :

M. Jacques BARROT, Député de la Haute-Loire

## Premier Vice-Président :

M. Bernard ACCOYER, Député de la Haute-Savoie

## Vice-Présidents :

M. Claude GOASGUEN, Député de Paris

M. Philippe BRIAND, Député de l'Indre-et-Loire

M. Yves BUR, Député du Bas-Rhin

M. Dominique DORD, Député de la Savoie

M. Jean-Antoine LEONETTI, Député des Alpes-Maritimes

Mme Françoise de PANAFIEU, Député de Paris

## GROUPE UMP

Assemblée nationale

126, rue de l'Université - 75355 Paris Cedex 07 SP  
Téléphone : 01 40 63 60 65 - Télécopie : 01 40 63 53 08  
groupe.ump@assemblee-nationale.fr  
site internet : [www.ump.assemblee-nationale.fr](http://www.ump.assemblee-nationale.fr)

# Groupe socialiste



AVEC 147 ÉLUS, DONT 8 APPARENTÉS,  
LE GROUPE SOCIALISTE FORME LE PRINCIPAL  
GROUPE DE L'OPPOSITION.  
SON PRÉSIDENT JEAN-MARC AYRAULT  
ENTEND MENER, À L'ASSEMBLÉE,  
UNE OPPOSITION « INTELLIGIBLE ET INTELLIGENTE »  
POUR CONSTRUIRE LES BASES  
D'UNE RENAISSANCE DE LA GAUCHE.

## Respect des principes

2002 fut une année de grand bouleversement politique. Le choc du premier tour de l'élection présidentielle et l'arrivée d'une nouvelle majorité à l'Assemblée nationale ont révélé le trouble profond de nos concitoyens face aux mutations qui touchent notre pays. Dans ce changement, le groupe socialiste reste fidèle aux principes et aux valeurs républicaines qui l'animent : l'égalité, la solidarité, la sécurité, l'intérêt général.

## Respect des engagements

Aux côtés du gouvernement de Lionel Jospin, nous avons ainsi parachevé les engagements pris en 1997. La modernisation du droit de la famille avec l'adoption des projets de loi sur le nom patronymique et la responsabilité parentale. La reconnaissance des droits du malade, l'amélioration du régime de retraites pour les agriculteurs, la défense de la sécurité et des droits du justiciable avec les aménagements apportés à la loi de présomption d'innocence.

## Respect du Parlement

L'autre événement marquant de la précédente législature aura été la revalorisation du rôle du Parlement. Le développement des missions d'information et des commissions d'enquête ont permis d'améliorer le contrôle sur l'activité gouvernementale. L'initiative parlementaire a été confortée avec l'adoption de nombreuses propositions de loi. Et les droits de l'opposition ont été scrupuleusement respectés.

Le groupe socialiste continue et continuera, tout au long de cette nouvelle législature, de défendre inlassablement la place éminente de l'Assemblée. Le bon fonctionnement de notre démocratie a besoin d'une opposition active. C'est dans cet esprit que nous avons fait entendre nos différences sur les grands projets de loi du gouvernement : collectif budgétaire, loi de finances, décentralisation, sécurité. Nous avons également défendu les acquis des politiques publiques de l'emploi instaurées par le gouvernement Jospin et remis en cause par son successeur. Sur chacun de ces textes, nous avons déposé des amendements de fond soucieux d'offrir une alternative constructive.

Cette opposition « intelligente et intelligible » s'est également traduite par le dépôt de nombreuses propositions de loi parmi lesquelles le droit de vote des étrangers, la limitation de la double peine,

la participation obligatoire au vote. Nous avons également obtenu l'organisation d'un débat sur le péril de guerre en Irak.

## Respect du débat

Ce travail législatif s'accompagne d'une réflexion en profondeur sur les évolutions de notre société avec la mise en place d'ateliers de réflexion sur des thèmes aussi importants que l'Etat, l'éducation, la sécurité, la protection sociale, les institutions, l'Europe ou la mondialisation. C'est dans ce creuset que se forgera la renaissance de la gauche.

### Président :

Jean-Marc AYRAULT

### Vice-présidents :

Martine DAVID (1<sup>ère</sup> vice-présidente), Claude BARTOLONE, Pierre BOURGUIGNON, Julien DRAY, Catherine GENISSON, Elisabeth GUIGOU, Marylise LEBRANCHU, Alain NERI, Bernard ROMAN, Ségolène ROYAL, Pascal TERRASSE

**Secrétaire :** Martine DAVID

**Trésorier :** Christian BATAILLE

**Trésorier adjoint :** Didier MATHUS

**Secrétaires législatifs :** Daniel BOUSQUET, Jean-Paul CHANTEGUET, Michel DASSEUX, Jérôme LAMBERT, Didier MATHUS, Jean MICHEL, Odile SAUGUES, Philippe VUILQUE

**Membres du bureau du groupe :** Jean-Paul BACQUET, Gérard BAPT, Patrick BLOCHE, Pierre COHEN, Bernard DEROSIER, René DOSIERE, Jacques FLOCH, Pierre FORGUES, Serge JANQUIN, François LAMY, Martine LIGNIERES-CASSOU, Arnaud MONTEBOURG, Christian PAUL, Christophe PAYET, Marie-Françoise PEROL-DUMONT, Daniel VAILLANT, Michel VERGNIER

**Membres de droit :** François HOLLANDE, Henri EMMANUELLI, Laurent FABIUS

### Responsables socialistes des commissions et délégations :

Augustin BONREPAUX (finances)  
Jean-Michel BOUCHERON (défense)  
François BROTTES (affaire économique)  
Gaëtan GORCE (affaires sociales)  
André VALLINI (lois)  
Henri SICRE (affaires étrangères)  
Danièle BOUSQUET (délégation aux droits des femmes)  
Jean-Pierre DUFAU (délégation à l'aménagement du territoire)  
Jérôme LAMBERT (délégation à l'Union européenne)

### GROUPE SOCIALISTE

Assemblée nationale

126, rue de l'Université - 75355 Paris Cedex 07 SP  
Téléphone : 01 40 63 67 32 - Télécopie : 01 40 63 52 79

email : pblanchard@gsan.org



# Groupe UDF



## DEUXIÈME FORMATION

DE LA MAJORITÉ,

LE GROUPE UDF & APPARENTÉS,

PRÉSIDÉ PAR HERVÉ MORIN,

COMPREND 30 MEMBRES,

DONT 3 APPARENTÉS.

Les députés du groupe se reconnaissent dans les exigences suivantes : la synthèse entre le libéral et le social, la nécessité d'un nouvel équilibre des pouvoirs, garant du pluralisme et de la diversité au sein de la démocratie française et la constitution d'une vraie Europe pour que les citoyens aient leur mot à dire. Pour eux, en Europe comme en France, le pouvoir n'a de légitimité que dans la volonté du citoyen et ne doit pas s'exercer sans contrôle.

En étroite concertation avec leur parti, le groupe parlementaire du Sénat et les représentants français de l'UDF au Parlement européen, les députés UDF se sont unis pour défendre les propositions qui ont été effectuées par François BAYROU durant la campagne présidentielle et par l'UDF lors des élections législatives.

Solidaire de l'action gouvernementale, le groupe UDF revendique également une liberté de parole et de proposition que ses députés exerceront tout au long de la législature. Comme l'indiquait François BAYROU au Premier ministre dans le débat sur la déclaration de politique générale du gouvernement, « lorsque vous choisirez de bonnes orientations et que vous ferez des choix justes et courageux, notre appui ne vous sera pas ménagé. Et s'il arrive que vous preniez un chemin dangereux, nous serons là pour vous parler librement ». Dans ce contexte, les députés du groupe jouissent d'une entière liberté de vote sur chaque texte.

Les députés UDF ont soutenu et voté les principaux textes présentés par le gouvernement depuis le mois de juillet, qu'il s'agisse du budget de l'Etat, du budget de la Sécurité sociale, des textes sur la sécurité et la justice ou la réforme des 35 heures. Mais ils se sont fermement opposés au projet de loi d'amnistie, contraire au principe de l'impunité zéro défendu lors de la campagne présidentielle.

La liberté que revendiquent les députés UDF se traduit également par le dépôt régulier d'amendements aux textes gouvernementaux et de propositions de loi, conformément aux engagements pris durant la campagne législative. Le groupe a par exemple déposé une proposition de loi relative à l'exercice des libertés locales, qui fut discutée en séance à l'occasion du débat sur le projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République.

## Le Bureau du groupe

### Président :

Hervé MORIN, député de l'Eure

### Vice-président :

André SANTINI, député des Hauts-de-Seine

### Porte-parole :

François SAUVADET, député de Côte d'Or

### Trésorier :

Charles de COURSON, député de la Marne

### Trésorier-adjoint :

Nicolas PERRUCHOT, député du Loir-et-Cher

Rudy SALLES, député des Alpes-Maritimes, est vice-président de l'Assemblée nationale  
François ROCHEBLOINE, député de la Loire, est secrétaire de l'Assemblée nationale

## Le Secrétariat du groupe

### Secrétaire général :

Pierre-Emmanuel PORTHERET

### Directeur de cabinet du Président :

Véronique BUCAILLE

### Chargés d'études :

Augustin AUGIER (Commission des Finances)  
Séverine DUPAGNY (Commission des Affaires sociales)  
Nicolas KRAUSZ (Commission des Affaires économiques et Commission de la défense),  
Dorian LAMARRE (Commission des Lois)  
Muriel MONTERO (Commission des Affaires étrangères, Délégation pour l'Union européenne)  
Emmanuel ECHIVARD

### Attaché de presse :

Alexandre FONTANA

### Assistants :

Drifa BELARBI, Christelle CARCONE

## GROUPE UDF

Assemblée nationale

126, rue de l'Université - 75355 Paris Cedex 07 SP  
Téléphone : 01 40 63 67 01 - Télécopie : 01 40 63 52 25

e-mail : groupe-an@udf.org

site internet : www.udf.org

# Groupe des député-e-s

## communistes et républicains



FORCE EST DE CONSTATER

QUE GOUVERNEMENT ET MAJORITÉ

DE DROITE S'ATTACHENT À RÉPONDRE

AUX ATTENTES EXCLUSIVES DU MEDEF,

ET À DÉFENDRE LES SEULS

PRIVILÈGES DE L'ARGENT.

Sur ce dernier point, la baisse ciblée de l'impôt qui n'a bénéficié qu'aux catégories les plus riches, le passage de la tranche la plus haute d'imposition des revenus sous la « barre » des 50 %, l'annonce d'une réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), en disent long sur le contenu « social » d'une politique conjuguant ces choix au refus de revalorisation du SMIC, des salaires, des pensions, de l'allocation logement et des allocations familiales !

Les coupes opérées dans les budgets sociaux de la Nation, généralisent ces orientations et ajoutent aux difficultés de nos concitoyens. Sans parler des conséquences tant en matière d'égalité des services publics, que d'envol des impôts locaux, d'une « décentralisation » conçue sans consultation des Français, malgré les promesses du Président de la République.

Santé, école, logement, politique du 3<sup>ème</sup> âge (APA), ou des handicapés, aménagement du territoire, aide à la création artistique et au spectacle vivant, recherche... la liste est longue des domaines où les orientations retenues sans concertation, et trop souvent au mépris des compétences du Parlement, vont accélérer la crise de la société française.

En matière d'économie et d'emploi, le même constat s'établit alors que le chômage progresse et que les questions de l'insertion des jeunes, de la parité femme-homme ou du droit à la retraite se trouvent posées dans des conditions radicalement aggravées.

La mise en pièces des 35 heures ; la politique de sous-effectifs dans le service public comme à l'hôpital ; la « suspension » de la loi de modernisation sociale qui engageait le fer contre les licenciements économiques ; l'abrogation du contrôle des fonds publics versés aux entreprises ; la suppression des emplois-jeunes ; la porte ouverte aux privatisations des entreprises publiques... Quel bilan et quel programme !

Aussi, nul ne s'étonne de voir les coups ainsi portés aux conditions de vie ou d'emploi des Français, s'accompagner d'un tour de vis sécuritaire, véritable « guerre aux pauvres » dénoncée par le monde associatif.

Les député-e-s communistes et républicains sont opposés à cette politique, et s'attachent à faire entendre à l'Assemblée, face au gouvernement, les revendications et colères de nos concitoyens. Ils contribuent par là, à prolonger sur le terrain institutionnel et parlementaire les luttes engagées pour une vie digne et juste, un progrès social partagé, la défense des acquis sociaux, la conquête de droits nouveaux en particulier dans l'entreprise.

Mais les questions internationales, l'élargissement de l'Europe, l'avenir de la politique agricole commune devenue monnaie d'échange dans les négociations de l'OMC, nous préoccupent également. Car nous refusons une France soumettant ses choix au cours actuel, libéral et dévastateur, de la mondialisation ; une France accompagnant la montée des tensions et l'hégémonie américaine au lieu de se mobiliser en faveur de la paix, du désarmement et de la recherche d'issues politiques aux conflits, de l'Irak à l'Afrique et au Proche-Orient...

En matière internationale, l'essentiel de l'effort de notre pays devrait être tourné vers ces objectifs et les défis de l'écologie planétaire, des inégalités Nord-Sud et de la démocratie. Défis qui, faute d'être relevés par les nations riches, ne peuvent conduire qu'à la recrudescence des intégrismes, du populisme extrémiste et du terrorisme.

Avec 2003 s'ouvre une période nouvelle d'engagement et d'espérance. Après Florence, l'accueil en France du second forum social européen (FSE), offre une perspective stimulante de rassemblement et de débat. Perspective que nous nous efforcerons de nourrir de notre action au service des Français et de valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité, de Fraternité plus que jamais d'actualité.

**ALAIN BOCQUET**

Président du groupe des député-e-s communistes et républicains :

Alain BOCQUET

Secrétaire général :

Dominique TOURAINE

Assistantes :

01 40 63 98 74 - 01 40 63 60 82

Publication :

«La lettre des député-e-s communistes et républicains» paraît chaque mois. Envoi sur demande au 01 40 63 60 83

**GRUPE DES DÉPUTÉ-E-S  
COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS**

Assemblée nationale

126, rue de l'Université - 75355 Paris Cedex 07 SP

Permanence : 01 40 63 60 83 - Fax. 01 40 63 55 21

groupe-cr@assemblee-nationale.fr

groupe-communiste@assemblee-nationale.fr